

## Liste des délibérations examinées

### lors du Conseil municipal du 13 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la ville du Puy-Sainte-Réparate a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 à 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Jean-David CIOT, Maire.

**PRESENTS** : Jean-David CIOT, Sergine SAÏZ-OLIVER, Bernard CHABALIER, Ludivine DUREY, Rémi DI MARIA, Chantal LEOR, Mireille ARNAUD, Josiane JADEAU, Djoline REY, Philippe MAZEL, Patricia GIRAUD, Rodolphe REDON, Jacqueline PEYRON, Emmanuel ANDRUEJOL, Anne-Marie FARNET DA SILVA, Anne BENARD, Jérôme BOURDAREL, Jacques FRENET, Maryvonne PESTRE, Lucienne DELPIERRE, Frédérique REYNAUD, Annabelle IBGHI, Fabien ANDRAUD, Virginie ROUDAUT.

**POUVOIRS** : Frédéric PAPPALARDO à Bernard CHABALIER  
Stéphane WEITMANN à Sergine SAÏZ-OLIVER  
Bruno RUA à Jean-David CIOT  
Régis ZUNINO à Chantal LEOR

**ABSENT** : Sandrine MARTIN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Emmanuel ANDRUEJOL

#### Finances et administration générale

1. Rachat du caveau de M. FERNANDEZ Joseph suite à la rétrocession de la concession n° 694 dans le cimetière du village – adopté à l'unanimité
2. Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) dans le cadre du passage à la M57 – adopté à l'unanimité
3. Autorisation au maire pour les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 avant le vote du budget – adopté à l'unanimité
4. Budget principal 2022 - Décision modificative n°3 – adopté à l'unanimité
5. Budget annexe caveaux 2022 - Décision modificative n°1 – adopté à l'unanimité
6. Approbation de l'avenant au marché d'assurance des risques statutaires n° 2019ADMIN003 attribué à GROUPAMA MEDITERRANEE – adopté à l'unanimité
7. Possibilité de recruter un agent contractuel pour occuper l'emploi de Directeur général des services – adopté à l'unanimité
8. Approbation de l'avenant n°1 à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) du Grand Vallat – adopté à l'unanimité
9. Voiries et espaces publics : définition de l'intérêt métropolitain – adopté à l'unanimité
10. Approbation des avenants n°5 aux conventions de gestion relatives aux compétence « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

touristique, portuaire ou aéroportuaire » et « Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » de la Commune – adopté à l'unanimité

### **Vie sociétale et solidarité**

11. Attribution de subventions aux associations : dernière répartition – adopté à l'unanimité

### **Structuration du cadre de vie**

12. Garantie d'emprunt consentie au bailleur social 3F Sud, pour l'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux, ensemble immobilier Les Bonnauds Sud au Puy-Sainte-Réparate – adopté à l'unanimité
13. Acquisition à l'amiable d'une bande de terrain issue de la parcelle cadastrée section CC n°82 à la Cride, auprès de la société IMMOTION, pour la réalisation d'un trottoir – adopté à l'unanimité
14. Autorisation au Maire de déposer la candidature de la Commune pour accueillir une brigade de gendarmerie – adopté à l'unanimité
15. Les Halles : autorisation au Maire de signer le bail – adopté à l'unanimité